L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1854.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp. Editeurs-Propriétaires: G. F. WEISSE. N. DUFOUR. OUVERGER. S. MARBY. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 26 SEPTEMBRE.

LES MOHICANS DE PARIS.

Tous les abonnemens nouveaux, faits dans le courant du présent mois, recevront gratuitement, et à titre de prime, les CINQ PREMIERS VOLUMES des MOHICANS DE PARIS, déjà publiés.

Chemins de fer en Angleterre et aux Etats-Unis.

Nous voyons dans un rapport qui a été présenté dernièrement au parlement d'Angleterre, que le gouvernement a autorisé, pendant l'année 1853, la construction d'environ 940 milles de chemins de fer, dont 589 milles en Angleterre, 80 en Ecosse et 271 en Irlande. Toutes les lignes achevées ou en voie de construction à la fin de l'année dernière, offraient un parcours total de 12 688 milles.

En 1841 il n'y avait en Angleterre que 2,036 milles de chemins livrés à la circulation. De 1841 à 1848, l'industrie des railways a pris un développement extraordinaire. Il régnait alors dans la Grande Bretagne ce que l'on appelait la fièvre des chemins de fer: tout le monde voulait être actionnaire d'une voie principale ou d'un embranchement. Des milliers de travailleurs étaient occupés dans les trois royaumes à niveler le terrain, à y poser des poutres, à clouer les rails. Le fer était partout en demande. Les voies se construisaient avec une merveilleuse rapidité. Les voyageurs avaient définitivement délaissé la voiture pour le wagon. Les spéculateurs déployaient la plus fébrile activité.

En 1844 on livrait à la circulation 204 milles de voies nouvelles; en 1845, 296 milles, en 1846, [illegible] milles, en 1847, 803 milles; en 1848, 1,182 milles; en 1849, 869 milles, en 1850, 625 milles; en 1851, 269 milles; en 1852, 446 milles; en 1853, 350 milles. Il a donc été construit en 10 ans 5,050 milles de chemin de fer.

A la fin de 1853, comme nous le disons plus haut, il y avait dans le Royaume-Uni 12,688 milles de chemin terminé ou en construction, dont un peu plus de 7,600 livrés à la circulation. Ce dernier chiffre était ainsi divisé: Angleterre, 5 848 milles; Ecosse, 995; Irlande, 843.

Les capitaux anglais placés en actions de chemins de fer s'élevaient à la fin de 1853 à [illegible] millions de liv. sterling, soit $1,405,000,000.

Les chemins de fer anglais ont transporté pendant l'année 1853 plus de deux cent deux millions de voyageurs. Leur revenu a été de 18,035,879 livres sterling. On a remarqué que la valeur et la quantité du fret confié aux railways avait considérablement augmenté.

Sur cent millions de voyageurs transportés çà et là en Angleterre, en Irlande et en Ecosse, par les chemins de fer, 305 ont été tués et 449 blessés. Le nombre des morts en Angleterre seulement a été de 243 et celui des blessés de 359.

Il sera maintenant intéressant de comparer les chemins de fer anglais et les statistiques qui y ont rapport, non aux chemins de fer et aux statistiques des Etats-Unis, mais de New-York seulement. Ce dernier Etat est en effet presque aussi vaste que l'Angleterre: celle-ci a 50,000 milles carrés de territoire et New-York 47,000 milles. La plus grande longueur de l'Angleterre est de 430 milles et celle de New-York est de 335. La largeur de l'Angleterre est de 320 milles au plus; celle de New York de [illegible]. L'Angleterre a quarante comtés; New-York en a cinquante-neuf. Il est vrai que la population est beaucoup plus considérable en Angleterre.

Cependant en fait d'accidents nous avons la supériorité, comme vont le prouver les données suivantes que nous empruntons à un journal de la cité impériale. Nous avons dit que 243 personnes avaient été tuées et 369 blessées pendant l'année 1853 sur les chemins de fer anglais; le nombre des morts sur les chemins de fer de New York, pendant la même année, s'est élevé à 140 et celui des blessés à 73. Le nombre des tués est moindre de moitié dans l'Etat de New-York, mais cet Etat n'a que 2,500 milles de chemins de fer, et ceux-ci n'ont transporté dans le courant de l'année dernière qu'un peu plus de cinq millions de voyageurs. Ce chiffre comparé à celui de cent millions représentant le nombre des voyageurs transportés sur les chemins de fer anglais, est presque insignifiant. Il y a plus: les railways anglais traversent dans tout leur parcours des comtés populeux, tandis que ceux de New-York traversent d'immenses forêts. Pourquoi donc les accidents sont-ils plus rares sur les chemins de fer anglais? Parce qu'ils sont en général beaucoup mieux administrés, parce que les directeurs montrent pour la sûreté des voyageurs beaucoup plus de sollicitude que les nôtres, parce que les employés sont plus attentifs et plus consciencieux, parce que les voies en fer sont construites plus solidement.

LA VILLE.

On verra en se référant à notre chronique locale que la mortalité a légèrement diminué pendant la semaine qui vient de s'écouler. Il n'est pas probable maintenant que le nombre des décès augmente, car la maladie, si nous ne nous trompons, touche à sa période de décroissance. Nous avons l'espoir que d'ici à deux semaines le danger aura à peu près disparu et que les personnes non acclimatées pourront rentrer en ville.

Fièvre jaune.—Dans la semaine qui s'est terminée le 19 courant, il a été constaté à Savannah 18[illegible] décès dont 131 causés par la fièvre jaune. Le total des décès pendant les cinq semaines précédentes était de 681, dont 436 occasionnés par l'épidémie.

Quelques cas de fièvre jaune se sont déclarés à Mobile, mais la maladie ne dépasse pas l'enceinte des hôpitaux, et comme le chiffre hebdomadaire des décès est à peine augmenté, on ne pense pas que la fièvre devienne épidémique.

La fièvre jaune a également fait son apparition à Vicksburg. Toute une famille se composant de Mme Ody et de ses quatre enfans et demeurant sur la levée, vis-à-vis le wharf-boat, en a été atteinte. Deux des enfans sont morts. Trois ou quatre autres cas se sont déclarés dans le voisinage. L'hôpital avait de son côté reçu vingt trois personnes atteintes de fièvre jaune. Ces malades venaient tous des bateaux à vapeur et de la levée.

A nos abonnés de Thibodeaux.—Un de nos abonnés de Thibodeaux se plaint de l'irrégularité avec laquelle lui arrive l'*Abeille* et nous prie de lui envoyer le journal avec plus d'exactitude. Il nous serait difficile d'en mettre davantage: nos liasses sont préparées avec le plus grand soin et déposées à la poste plusieurs heures avant le départ du courrier. Là finissent nos devoirs et l'engagement que nous prenons vis-à-vis de nos abonnés; le reste est du ressort de la poste, et ce n'est pas notre faute si le service se fait si mal. Nous allons voir s'il nous est possible d'envoyer l'*Abeille* à nos abonnés de Thibodeaux par le chemin de fer des Opelousas.

Candidats.—Un journal de la campagne, le *Minden Herald*, vient de choisir ses candidats. Il se prononce en faveur de M. Douglass pour la présidence des Etats-Unis, et en faveur de M. John Borland pour la vice-présidence. Pour le poste de gouverneur de la Louisiane, le *Herald* propose M. John M. Sandidge.

Concert au Lac.—Lehman donne ce soir son avant-dernier concert au lac Pontchartrain.

Nous avons mentionné il y a deux jours, dans notre chronique locale l'arrestation d'un jeune homme nommé Louis Lecompte, sous l'inculpation de vol à bord d'un navire. On nous prie d'annoncer que cet individu, malgré la similitude de noms, est complètement étranger à Louis Lecompte, No 93, rue Toulouse, et employé chez M. Cresson, peintre, rue Bourbon.

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations—Nous publions plus bas le relevé des inhumations pour la semaine qui vient de s'écouler.

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total.
Cimetière Protestant	7	8	15
Cimetière des Odd Fellows	3	4	7
Cypress Grove No 1,	1	3	4
Do No 2,	35	16	51
Cim. de l'Hôpital de Charité	138	13	151
Cimetière de St-Patrick	55	30	85
Do. Catholique No. 1.	3	6	9
Do. do. No 2,	3	14	17
Cim. de St. Vincent de Paule,	53	34	87
Do. de Lafayette,	43	35	78
	341	163	504

On voit qu'il y a eu une diminution de 26 dans le nombre total des inhumations.

Premier District.

Incendie—Le feu a éclaté hier, entre minuit et 1 heure, au troisième étage du vaste entrepôt de tabac de MM. George Wingfield & Co No [illegible], rue Gravier. Les pompiers se sont promptement rendus sur les lieux, mais malgré leurs efforts, l'édifice, à l'exception du rez de chaussée, a été détruit. La plus grande partie du tabac se trouvait au rez de chaussée et n'a été avarié que par l'eau. La perte est couverte par les compagnies d'assurance.

Nous regrettons d'avoir à annoncer que M. Samuel Gardener, membre de la compagnie No 6, est tombé sur le trottoir, d'une fenêtre du troisième étage et s'est grièvement blessé. On l'a transporté à l'hôpital de charité. Les médecins ne pensent pas pouvoir le sauver.

Arrestation—R. Falvey, qui tient un cabaret au coin des rues Estelle et Camp, a été arrêté, dans la nuit de dimanche dernier, par le chef de la police, au moment où il vendait des liqueurs fortes à un esclave.

Accusation de vol—On avait enlevé, le 18 courant, une montre, une boîte de pistolets et divers autres articles, du magasin de M. Richard Y. Reid, au coin des rues Lafayette et Levée. La police a arrêté le nommé Thomas Mallon, qui est accusé d'avoir commis le vol.

Amendes—Cornelius Shannon, Daniel [illegible], et Tim Cunniff, sur lesquels on a trouvé des [illegible], ont acquitté chacun une amende de $20.

Plusieurs individus qui avaient trop bu ou troublé la paix publique, ont déboursé les uns $10, les autres $[illegible] selon la gravité de la faute ou l'état de leur bourse.

Faux billet—William Tift répondra, le 28 du courant, à l'accusation d'avoir donné en paiement, à T. A. Applegate, un faux billet de la "Banque du Sud" de l'Alabama.

Un des émeutiers—James Heaways dit Thompson, dit Bricks, a été arrêté sous prévention d'avoir, dans la nuit du 13 courant (lors des dernières émeutes) violemment assailli l'homme de garde Lynch, dans la rue St-Jacques. L'interrogatoire est fixé au 29 du courant.

Deuxième District.

Recorder [illegible]—Il n'a été fait hier, devant le Recorder du Deuxième District, que deux affidavit. Le premier accuse le nommé Hoffman d'avoir empêché un député commissaire des rues de faire son devoir; dans le second, il est dit que Biddy McCormack s'est amusée à égratigner la figure de James Irwin.

LOUISIANE.

Nouveau couvent—On est en train de construire un vaste couvent catholique à Thibodeaux, sous la direction du Rev. Ch. Menard, curé de la paroisse Lafourche.

Les assassins de l'Ascension—Il y a un mois, dit l'*Avant-Coureur* de St. Charles du 24 courant, trois cabeteurs furent assassinés par des nègres dans la paroisse Ascension. Non seulement on n'a pas découvert les meurtriers, mais il parait même qu'aucune recherche n'a été faite à ce sujet. Les habitations Preston et consorts jouissent d'une si terrible renommée qu'il parait que les officiers publics ont peur de s'aventurer dans leurs camps; de sorte que les nègres assassins sont sûr de l'impunité.... C'est peu rassurant pour les voyageurs.

On lit dans le *Meschacébé* de St. Jean-Baptiste du 24 courant:

Récoltes—Depuis samedi, la pluie tombe continuellement à la côte, et les chemins sont dans un état épouvantable. On craint beaucoup que ces pluies continuelles fassent un tort immense à la prochaine récolte.

Bonnet-Carré—Le chemin du Bonnet-Carré n'est pas encore achevé, et Dieu sait s'il sera praticable avant le printemps prochain. On passe encore sur la levée qui est plus dangereuse que jamais, car les pluies torrentielles qui tombent chaque jour l'ont entièrement détériorée.

Nous lisons dans le *Journal de la Côte* du 23 courant:

Donaldsonville—Depuis huit jours, nous n'avons pas à nous plaindre du manque de pluie, car il ne s'est pas passé un seul jour sans que nous ayons été gratifiés de nombreuses averses et parfois de pluies torrentielles.

Les cannes commencent à murir, et nous ne serions pas étonnés si, le mauvais temps finissant, nos planteurs commençaient à faire du sucre dans trois semaines.

Les travaux du pont sur le bayou Lafourche sont en pleine activité; les eaux sont très basses, ce qui facilite les opérations.

Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldsonville, du 23 courant:

La fièvre jaune—Cette maladie a fait son apparition dans la paroisse St. Jacques, où elle a déjà sévi sur plusieurs habitans recommandables. Le fils de M. Valcourt Aime y a succombé cette semaine et lui-même en a été atteint et est dangereusement malade. Elle a également frappé deux fils de madame veuve Mélançon, MM. Constant et Ernest: on nous assure que l'état de ce dernier donne de vives inquiétudes à ses amis. M. Boutiller St. André, médecin ici, appelé sur cette dernière habitation, a constaté que d'autres cas existaient dans les environs. Nous n'avons heureusement pas appris qu'elle ait paru dans l'Ascension.

Nous lisons dans la *Gazette d'Iberville* du 23 courant:

Les récoltes.—Nous avons eu dernièrement le plaisir de causer avec grand nombre des planteurs les plus riches et les plus respectables de cette paroisse, qui nous ont assuré que les récoltes de canne et de maïs seront de beaucoup inférieures en qualité aux précédentes. Cet état des récoltes ne peut être attribué qu'à la grande sécheresse qui a prévalu depuis le commencement de l'année. La récolte de sucre sera d'au moins un quart moindre que celle de la dernière année. La récolte de maïs, quoique plus faible que les précédentes, sera, néanmoins, comparativement parlant, plus abondante que celle du sucre.

Pendant les derniers jours de la semaine passée et les premiers jours de cette semaine, il a fait beaucoup de pluie accompagnée de vent, qui quelquefois, a menacé de se trahir en ouragan. Mais heureusement il n'en a pas été ainsi, et nous avons été quittes pour un peu de boue, et les habitants ont eu quelques dégats à souffrir, un peu de cannes dans la terre neuve, abattues, etc.

La salubrité de la ville et des alentours est toujours remarquablement bonne. Les habitants se préparent activement à la roulaison.

—Les journaux de Bâton Rouge annoncent la mort du colonel Stephen Henderson, un des plus anciens et des plus honorables habitans de la ville. M. Henderson a rédigé autrefois le *Louisiana Register* et la *Gazette* de Baton Rouge.

—Des pluies torrentielles sont tombées dans la paroisse Ste-Marie. Aux dernières dates il n'y avait pas d'apparence de beau temps et le vent soufflait avec une certaine violence. On craint que la récolte n'en souffre beaucoup. Les cannes étaient couchées dans nombre de champs.

—Le président a nommé le docteur Estes, éditeur du *Democrat*, surveyor du port de Shreveport.

—Thomas Simmons, fils du colonel Simmons, de la paroisse de Caddo, s'est noyé le 1er de ce mois dans la Rivière Rouge, à soixante milles environ au-dessous de Shreveport. Le pauvre jeune homme était âgé de 22 ans.

—La *Minerve* de Thibodeaux nous apprend que les habitans de la ville ainsi que ceux de la paroisse de Terrebonne et de la partie inférieure de la paroisse Assomption ne se rendent plus à la Nouvelle-Orléans que par le chemin de fer des Opelousas. Ils ont dit adieu aux bateaux à vapeur. Le voyage se fait plus rapidement par le railway et est infiniment plus économique que le voyage par bateau à vapeur.

MEXIQUE.

La goëlette *Louisiana* nous a apporté hier des journaux de Vera-Cruz et de Mexico. Ces derniers vont jusqu'au 5 courant et sont par conséquent d'un jour ou deux plus récents que ceux qui nous sont parvenus dernièrement par le paquebot à vapeur. L'*Orizaba* arrivera probablement aujourd'hui avec des dates jusqu'au 16 courant.

Les journaux du gouvernement continuent à enregistrer les victoires que les troupes de Santa Anna remportent sur les insurgés. Selon ces feuilles dévouées les rebelles auraient été battus à Tenamaxtla, à Aguilella et dans maintes autres localités. Mais ces formidables engagemens se réduisent, lorsqu'on lit attentivement les bulletins des généraux, à de simples escarmouches entre les éclaireurs d'Alvarez et une compagnie ou deux de troupes du gouvernement.

La presse garde le silence sur les progrès de l'insurrection au nord de la république. S'il faut cependant ajouter foi aux nouvelles que nous recevons par la voie de Brownsville, trois ou quatre Etats de la frontière seraient acquis à la cause des révolutionnaires. Ces défections ne peuvent manquer d'ébranler le pouvoir du dictateur.

ILE CAILLOU.

La communication suivante nous a été adressée, il y a déjà quelques semaines, de Thibodaux, mais l'abondance des matières et la nécessité de publier certains articles sans interruption nous ont empêché jusqu'à ce moment de lui donner place dans nos colonnes. Nous l'insérons aujourd'hui en remerciant notre abonné de son charmant envoi et le priant d'excuser un retard que nous n'avons pu éviter.

Le bayou Terre bonne, qui, durant plus de la moitié de son cours, ne présente à nos yeux que des rives nues et fangeuses, devient, plusieurs milles avant son embouchure, un joli courant d'eau.

Là, il vous est permis de rêver.

Assis dans une yôle qui fend l'eau sans en troubler le cours, vous pouvez contempler ces arbres séculaires qui le bordent. De loin en loin s'élèvent quelques cabanes, mais elles ressemblent plutôt à la demeure du sauvage qu'à celle de l'homme civilisé. De distance en distance, quelques petits courants d'eau viennent se perdre dans son sein et élargir ses rives. Suivez de l'œil ces ruisseaux dont l'eau est verte et limpide, les rayons du soleil ne peuvent pénétrer jusqu'à elle, car les arbres, qui poussent sur ses bords, se joignent au dessus et l'enveloppent de leur ombre. Nul bruit importun ne trouble le silence de ces retraites; seul, de temps en temps le clapotage des eaux annonce la présence du caïman. Les oiseaux aiment ces solitudes, rien n'y trouble leurs amours, leur chant et leur présence les embellissent, et ils lui rendent ce qu'ils en reçoivent. Le cardinal surtout semble s'y propager plus que tout autre, et son plumage rouge fait souvent croire à un fruit mûr suspendu au sommet d'un arbre.

Plus loin les rives deviennent unies, mais elles sont encore pleines de poésie. Voulez-vous fuir le monde, l'étiquette, le bruit, les chaleurs? continuez votre route, et après avoir traversé une large baie vous apercevrez bientôt une multitude d'îles, parmi lesquelles se remarque l'Ile Caillou.

L'Ile Caillou est sans contredit celle qui vous offrira le plus d'agrément. Là règne une simplicité charmante. Les premiers habitants de l'île, les premiers du moins qui aient eu l'idée d'aller y passer une partie de l'été, en sont devenus les propriétaires, et y exercent la plus touchante hospitalité. Plusieurs familles ont suivi leur exemple et sont venues se grouper autour d'eux, demandant à la brise des mers un peu de fraîcheur. Les santés faibles viennent s'y fortifier, et beaucoup ont dû à un séjour de quelques semaines sur l'île, un entier rétablissement.

La vie y est uniforme, mais pleine de charme: la pêche, les promenades sur l'eau, les bains de mer, voilà les principales occupations de la journée; mais avec cela elles passent vite, et l'on est tout surpris au bout d'un certain temps de la vitesse avec laquelle il s'est écoulé.

Qui ne connait les agréments de la pêche? Ces petits trépignemens de joie que cause un beau poisson suspendu à une ligne? Qui ne connait ces petites rivalités qui font désirer d'être le plus heureux? Rivalités sans vil intérêt, car celui qui a pris le plus de poisson est souvent, après le partage, celui auquel il en reste le moins.

Qui ne connait les douceurs d'une promenade sur l'eau, lorsque le cœur est plein d'espérances, comme lorsqu'il est vide de tout bonheur? Qui n'a vu avec joie une voile s'arrondir? Qui n'a compris la puissance de l'homme sur les éléments, faisant servir le vent et l'eau à son utilité et à son plaisir? Qui n'a suivi avec rêverie le sillage d'une embarcation ou le reflet de la lune sur les eaux? Qui n'a senti ses yeux se mouiller de douces larmes en écoutant une barcarolle chantée par une voix aimée, lorsqu'elle a pour accompagnement le bruit de la vague?

Qui n'a goûté, après une chaude et fatigante journée, la douce volupté d'un bain de mer? Qui ne s'est plongé avec délice dans ses eaux fraîches? Qui n'a éprouvé le plaisir de se sentir battre par la vague, entraîné et rejeté par elle?

Combien de petites mains blanches ont pétri le sable du bord de mer, pour y chercher de petits coquillages, ou dans l'espoir de découvrir quelques-uns des secrets qu'il nous cache. Combien de petits pieds, [illegible] à la vue d'un poisson dont la frayeur doublait le volume. Qui n'a ri, en voyant ces jeunes naïades effrayées, regagner le bord de l'eau, croyant avoir vu un monstre marin?

Si votre âme est accessible à ces douces et simples joies, venez à l'île Caillou, vous n'y trouverez point l'élégance qui règne dans nos villes, les arbres même n'y ont rien de grandiose; ils ont trop à souffrir de la brise qui ne leur permet [illegible]. Mais vos yeux seront souvent réjouis par un beau gazon vert, renfermant presque autant de fleurs que de feuilles, présentant au soleil leur beau calice mauve ou blanc. Les étrangers témoigneraient de la douceur du climat. Vous trouverez dans les habitants une noble franchise, un accueil cordial, et lorsque vous croirez leur devoir beaucoup, ils vous remercieront de leur avoir procuré l'occasion de vous être utile.

Voulez-vous pousser plus loin vos pérégrinations? Voulez-vous jouir d'un spectacle de la nature? franchissez dans une petite pirogue quelques milles et vous vous trouverez bientôt devant l'île appelée avec raison l'île aux Oiseaux. Prenez garde en posant votre pied sur le sable de ne point déranger une jeune couvée. Là se trouvent réunis des oiseaux de toute espèce. Le pélican, le goéland, la frégate, tous ont là leur nid, c'est-à-dire leur espérance et leur amour; le sol est couvert d'œufs; à votre approche, les oiseaux s'envolent battant de l'aile et poussant des cris de détresse. Oh! n'allez pas plus loin, car chacun de vos pas va effrayer une mère. Abandonnez-leur ce petit coin de terre, où l'amour les a réunis, où la tendresse pour leurs petits les retient, d'où les frimas les chasseront et où de nouvelles amours les réuniront encore.

Etes-vous las de la vie champêtre et voulez-vous retrouver un peu *le monde*. Faites encore quelques milles, et vous vous rendrez à la Dernière Ile où grand nombre d'habitants de la Nouvelle-Orléans et des Attakapas se retirent pour fuir la chaleur et les maladies.

Là, les agréments sont plus variés, les promenades à cheval et en voiture sont beaucoup en usage, mais l'étiquette y règne aussi. Les bals vous seront offerts, mais la toilette y est de rigueur, et vous ne tarderez pas à regretter la touchante simplicité de l'île Caillou, vos promenades au bord de mer, vos douces causeries et vos rêveries plus douces. Vous vous empresserez d'y retourner, et après y avoir prolongé votre séjour autant que possible, vous ne la quitterez jamais sans former le projet d'y revenir encore. X. Y. Z.

Ile Caillou, 26 août 1854.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS, PAR ALEXANDRE DUMAS.

Sixième volume.

CHAPITRE III. Gérard Tardieu.

Ces premières paroles n'avaient cependant rien que de bien naturel, et pouvaient sortir de toutes les bouches.

—J'étais resté veuf à trente ans, dit le moribond, et mon premier mariage m'avait causé tant de soucis, que j'avais bien juré de n'en jamais contracter un second.

Je n'avais d'autre parent au monde qu'un frère aîné qui, ayant quitté le pays en 1795, était allé s'embarquer à Toulon, où il avait pris passage sur un bâtiment faisant voile pour le Brésil.

Le métier des armes lui répugnait, la culture de la terre lui était antipathique, et commercer en boutique lui faisait horreur; il ne rêvait que courses, voyages, aventures, et les pays lointains étaient pour lui autant de terres promises.

Parmi tous ces pays, le Brésil fut celui auquel il donna la préférence; il s'embarqua donc pour Rio Janeiro, n'emportant avec lui qu'une petite pacotille, dont le prix total ne montait certes pas à la somme de mille écus.

Je ne reçus de lui que trois lettres: la première en 1801; il me disait dans cette lettre qu'il avait fait fortune, et m'invitait à aller le rejoindre.

J'avais horreur de la mer, je refusai.

En 1806, je reçus une seconde lettre de lui; il m'écrivait qu'il avait tout perdu, et que j'avais bien fait de demeurer en France.

Je demeurai onze ans sans entendre parler de lui, et sans en avoir aucune nouvelle, ni directement, ni indirectement.

Enfin, en 1817, je reçus une lettre de lui.

C'était la troisième seulement depuis son départ, il y avait vingt-deux ans qu'il était parti.

Il avait fait une fortune colossale; il était marié et était père de deux enfans; il revenait prochainement et n'avait pas de désir plus cher, maintenant qu'il était millionnaire, que de revoir la France, et d'y vivre auprès de moi.

En effet, au mois de juin 1817, il arriva à Paris, et je reçus de lui un mot, par lequel il m'invitait à venir le rejoindre en toute hâte.

Il avait perdu sa femme pendant la traversée, il était au désespoir, et mon amitié fraternelle pouvait seule adoucir son chagrin.

J'avais moi même grand désir de revoir mon frère, pour lequel j'avais, malgré son absence et mon âge, gardé une bonne et tendre amitié de jeune homme; au reçu de sa lettre, je résolus donc de partir, et je fis mes adieux à mes bons amis de Vic Dessos.

A ce nom, le moine releva la tête.

—De Vic Dessos! dit-il, vous habitiez le petit village de Vic-Dessos?

—C'est là que je suis né, répondit le moribond, je ne l'eusse jamais quitté!

Le moine attacha sur le mourant un regard curieux qui ne paraissait pas exempt d'une certaine inquiétude; mais celui-ci, sans remarquer le mouvement, presque imperceptible d'ailleurs, qui s'était fait dans l'attitude du prêtre, continua:

—J'arrivai à Paris après un voyage de huit jours, et trouvai mon frère Jacques changé, au point que je ne le reconnus pas; lui, au contraire, me reconnut, et m'embrassa avec une effusion qui, à cette heure même, me fait venir les larmes aux yeux.

Un terrible supplice pour moi, serait de sentir éternellement l'impression de ces deux baisers si tendres sur mes joues.

Le mourant passa son mouchoir sur son front couvert de sueur, et, pendant quelques instans, sembla s'abîmer dans ses souvenirs.

Le moine le considérait pendant ce temps avec une curiosité croissante: il était visible qu'il avait envie de lui adresser la parole, de le questionner, de l'interroger, et qu'une voix intérieure lui disait de n'en rien faire, ou du moins d'attendre.

M. Gérard tendit la main au moine, pour que celui-ci lui passât un flacon de sels qui était sur la table de nuit, et, après avoir respiré le flacon à plusieurs reprises, il continua:

—Le pauvre Jacques était pâle, maigre et défait comme je le suis en ce moment; on eût dit que comme moi, à cette heure, il n'avait plus qu'un pas à faire pour heurter à la porte de son tombeau.

Il me raconta la mort de sa femme, avec des sanglots qui attestaient sa douleur; puis il fit appeler ses enfans, pour me montrer en eux tout ce qui lui restait d'elle.

On les amena.

C'étaient deux enfans admirablement beaux; l'aîné, le garçon, blond, frais et rose comme sa mère; la fille, brune au teint pâle, avec de magnifiques cheveux, des sourcils, des cils et des yeux noirs.

La fille surtout était charmante, avec ses joues dorées par le soleil du Brésil, comme les raisins de nos pays.

La petite fille avait quatre ans, on l'appelait Léonie.

Le petit garçon avait six ans, on l'appelait Victor.

Chose étrange, et dont je me souviens à cette heure seulement, tous deux semblèrent effrayés à ma vue, et refusèrent de m'embrasser.

Jacques eut beau leur répéter: mais, c'est mon frère, mais, c'est votre oncle; la petite fille se prit à pleurer, et le petit garçon se sauva dans le jardin.

Le père essaya de les excuser auprès de moi. Pauvre Jacques! il adorait ses enfans, ou plutôt son amour pour eux allait jusqu'à la folie; il ne pouvait les regarder sans pleurer, tant le garçon lui rappelait sa femme par les traits, et sa fille par le caractère.

Il en résultait que ces enfans, malgré l'amour immense qu'il avait pour eux, lui causaient presque autant de chagrin que de joie, et que quand il les avait regardés trop longtemps, il appelait leur gouvernante, et lui disait d'une voix étouffée: Emmène-les, Gertrude.

J'avais une grande tendresse pour mon frère, son état m'inquiétait sérieusement. Outre cette douleur qui le minait, mais dont avec le temps, l'amour de ses enfans et mes soins, il eût pu guérir, il était, à certaine époque de l'année, vers l'automne, en proie à une fièvre paludéenne qu'il avait attrapée dans un voyage qu'il avait fait à Mexico, dont il n'avait pu guérir, et qui le reprenait avec une nouvelle force depuis son retour en France.

On consulta les meilleurs médecins de Paris; leur science échoua devant cet empoisonnement du poumon, et le résultat des consultations fut que l'on conseilla à mon frère d'aller habiter la campagne. C'est l'ordonnance que l'on prescrit à ceux auxquels on n'a plus rien à ordonner.

On voyait, pour ainsi dire, sur le visage de Jacques, la trace qu'y laissait chaque journée; le soir, il était plus pâle et plus faible que le matin; le matin, que la veille.

Je me mis à la recherche d'une maison de campagne, et, un jour, en revenant de Fontainebleau, je vis, près de la Cour de France, à cinq lieues environ de Paris, une affiche où l'on annonçait la mise en vente d'une grande maison de campagne, située à Viry.

—A Viry-sur-Orge? interrompit le prêtre, avec la même intonation qu'il avait dit, à Vic-Dessos, et en couvrant ce mouvement d'un regard de plus en plus interrogateur.

—Oui, à Viry-sur-Orge, répéta le mourant; vous connaissez ce pays?

—Pour en avoir entendu parler, oui; mais je ne l'ai jamais habité, je ne l'ai jamais vu, répondit le prêtre, d'une voix qui n'était point exempte d'une certaine altération.

Mais le malade était trop préoccupé de ses propres pensées pour faire attention à celles que son récit pouvait éveiller dans l'esprit ou dans les souvenirs de son auditeur.

Il continua:

—Viry-sur-Orge est située à un quart de lieue à peu-près de l'endroit où je me trouvais; je me dirigeai vers ce hameau, qu'un paysan m'indiqua, et, un quart d'heure après, j'étais devant la maison, ou devant le château qui, plus tard, devait m'appartenir.

Le prêtre, à son tour, passa son mouchoir sur son front; on eût dit que chaque période du récit du malade faisait briller à ses yeux de ces lueurs étranges comme on en voit en rêve, et à l'aide desquelles on essaie [illegible] de reconstituer un événement écoulé dans le passé.

—On arrivait à la maison, continua le malade, par une longue avenue plantée de tilleuls; puis, l'antichambre et la salle à manger franchies, on se trouvait de l'autre côté sur un immense perron de pierre, du haut duquel on était émerveillé du tableau féerique que l'on avait sous les yeux.

C'était un parc entouré de chênes séculaires, qui se reflétaient dans une belle et profonde pièce d'eau qui, à elle seule, semblait un vaste miroir d'argent; les bords en étaient couverts de joncs, de roseaux et de fleurs, de larges nymphéas s'épanouissaient à sa surface, et les dix ou douze arpens qui lui servaient de cadre, étaient plantés de fleurs de toutes couleurs, et de tous parfums; à cinq cents pas du château, l'air était embaumé comme il l'est aux alentours des fabriques de la ville de Grasse.

C'était assurément l'habitation de quelque grand amant de la nature, car on voyait rassemblées là toutes les merveilles végétales de la création.

—Oh! mon Dieu, murmura le malade, maintenant que j'y songe, il me semble que l'on eût pu être bien heureux dans un pareil paradis!

Je visitai la maison: l'intérieur était digne de l'extérieur.

C'était, en somme, un vieux château, meublé du haut en bas, dans le goût moderne, riche, élégant et confortable tout à la fois.

Il [illegible] par une femme qui avait été [illegible] du [illegible] auquel il avait appartenu. [illegible] les héritiers [illegible] vendre la [illegible] la femme qui servait de guide dans cette visite [illegible] de confiance [illegible] avoir été [illegible] dans la maison au moment où son maître était mort.

C'était une femme de trente ans, grande et forte, et qu'à son accent basque on reconnaissait facilement pour être de nos pays. Elle avait dans le regard, dans la tournure, dans les manières, quelque chose de viril qui me répugna d'abord. A mon accent aussi elle me reconnut pour un voisin du pays basque, et s'appuyant sur notre compatriotisme, elle se recommanda à moi, dans le cas où moi ou quelqu'un de ma famille achèterait la maison, pour rester dans la maison au même titre qu'elle y avait, et même comme femme de chambre ou comme cuisinière.

Je lui dis alors que c'était pour mon frère et non pour moi que j'agissais, que j'étais, personnellement, aussi pauvre que mon frère était riche; j'ajoutai seulement que je craignais que mon cher Jacques n'eût pas à jouir longtemps de sa fortune.

Alors, elle me vanta l'air du pays, la salubrité de la situation, le voisinage de Paris, où l'on pouvait se rendre en une heure, et surtout la modicité du prix de cette splendide propriété, que l'on donnerait pour cent-vingt mille francs, et peut-être même pour cent mille, tant les héritiers étaient pressés de toucher leur part d'héritage, à celui qui offrirait de payer comptant.

Mon frère était tout-à-fait dans ces conditions-là; à mon avis la propriété lui convenait à merveille, je promis à Orsola Pontad,—c'est ainsi qu'on nommait la femme de confiance de l'ancien propriétaire,—ma double influence près de mon frère, d'abord pour qu'il achetât le château, ensuite, pour qu'il la gardât près de lui.

Je vous parle longuement de cette femme, à cause de l'influence terrible qu'elle a eue sur ma vie.

A peine l'eus-je quittée, au reste, que je m'étonnai de lui avoir promis ma protection auprès de Jacques; l'impression qu'elle avait produite sur moi, je le répète, était plutôt répulsive que sympathique.

Mais, en revanche, je trouvai la propriété si merveilleusement belle, j'en fis un tel éloge à mon frère, qu'il me donna plein pouvoir pour traiter, et que, huit jours après, j'en avais fait l'acquisition en son nom, au prix de cent mille francs.

L'installation eut lieu le jour même du versement du prix chez le notaire de Corbeil.

Notre domestique se composait d'un jardinier, d'un valet de pied, de la cuisinière, et de la femme de chambre, chargée du soin des enfans; plus, d'un jeune chien, moitié Saint-Bernard, moitié Terre-Neuve, que le maître de l'hôtel habité par mon frère, à Paris, lui avait cédé sur la demande des enfants, qui, jouant avec lui du matin au soir, n'avaient pas voulu s'en séparer.

Les enfants l'avaient appelé *Brésil*, en souvenir de la terre où ils étaient nés.

Sur ma demande, on adjoignit Orsola à tout ce personnel.

Le jour même, elle fit pour tout le monde ce qu'elle avait fait pour moi, c'est-à-dire qu'elle montra à mon frère le château dans tous ses détails, installa chacun à son poste, et prit du premier moment, sous une apparente humilité, cette position de femme de confiance qu'elle avait près de son ancien maître.

Au reste, personne n'avait à se plaindre du changement ou du poste qui lui était assigné; on eût dit qu'elle avait consulté chacun dans ses goûts et l'avait servi selon ses désirs.

Il n'y avait pas jusqu'à Brésil qui n'eût une niche magnifique, qui lui eût été on ne peut plus agréable, s'il n'eût regardé avec inquiétude une chaîne scellée au mur, laquelle semblait menacer sa liberté à venir.

Tout était si confortable dans cette nouvelle habitation, que la vie y fut facile et commode pour tous dès le premier jour.

Nous y passâmes la fin de l'été, puis l'automne. Il avait été question de revenir pour l'hiver à Paris, mais Jacques préféra la campagne avec tous ses désagréments, qui disparaissaient d'ailleurs en partie à l'aide d'une grande fortune. Jacques préféra la campagne au séjour de Paris.

Nous arrivâmes ainsi au mois de février 1818; l'état de Jacques empira de jour en jour.

Un matin, il m'appela dans sa chambre à coucher, renvoya les enfants, et quand nous fûmes seuls:

—Mon cher Gérard, me dit-il, nous sommes hommes, nous devons parler et surtout agir comme des hommes.

J'étais assis près de son lit, et devinant le sujet dont il allait être question, j'essayai de le rassurer sur sa santé.

Mais lui me tendant la main:

—Frère, dit-il, je sens ma vie qui s'en va à chaque haleine, et je ne regretterais pas la vie, puisque la mort va me réunir à ma chère femme, si l'avenir de mes enfans ne m'inquiétait profondément. Je sais qu'en te les léguant, je les laisse à un autre moi-même; mais, par malheur, tu n'es pas père, toi, et tu ne te devineras jamais complètement des autres. D'ailleurs, il y a deux choses à surveiller chez les enfants: la vie matérielle, c'est-à-dire celle du corps; la vie intellectuelle, c'est-à-dire celle de l'esprit. Tu me répondras que l'on peut mettre le garçon dans un grand collége, la fille dans un excellent couvent; j'y ai pensé, mon ami; mais les pauvres enfans sont habitués aux fleurs, aux grands bois, à l'air des champs, aux rayons du soleil; et je tremble à l'idée de les enfermer dans ces prisons qu'on appelle des pensions, dans ces cellules qu'on nomme des dortoirs; puis, à mon avis, il n'y a de grand arbre que celui qui pousse au grand jour. Donc, je t'en prie, mon cher Gérard, pas de collége, pas de couvent pour les pauvres enfans.

Je m'inclinai.

—Tout ce que tu voudras, frère, lui dis-je. Ordonne, j'obéirai.

Depuis longtemps, reprit Jacques, je songeais donc à mettre près d'eux un précepteur, un médecin, pour ainsi dire, de leur vie morale; seulement, je ne savais sur qui arrêter mon choix, lorsque Dieu, qui veut sans doute me donner cette tranquillité au moment de ma mort, a permis qu'un de mes amis revînt hier de quinze cents lieues pour me tirer d'embarras.

Effectivement, la veille, un inconnu avait demandé Jacques, refusant de dire son nom, avait été introduit dans sa chambre, et était resté près d'une heure avec lui.

—Tu veux parler de cet homme qui est venu hier? lui dis-je à Jacques.

—Oui, répondit celui-ci, c'est un homme que j'ai connu autrefois, et que j'ai revu à de longs intervalles; mais si peu que je l'ai vu, j'ai pu apprécier son jugement, sa droiture, sa probité. Je ne l'ai vu que deux ou trois fois, et je l'ai vu payer bravement de sa personne, j'ai pu apprécier son courage; peu d'hommes m'ont inspiré, au premier abord, une sympathie que le temps ait mieux justifiée; il m'a même rendu autrefois un service dont je lui serai reconnaissant jusqu'à l'heure de ma mort.

Le jeune moine prêtait une attention croissante au récit du moribond; on eût dit que, depuis quelques instants, ce récit, par un point inconnu, le touchait personnellement.

Le mourant continua:

—Des affaires de la nature la plus grave, des intérêts qui touchent aux plus hautes questions politiques et religieuses, intérêts et affaires que je connais, mais qu'il ne m'est point permis de faire connaître, même à toi, l'ont forcé de s'exiler deux fois de la France et, aujourd'hui qu'il y rentre, à s'y tenir à peu près caché; hier, il venait me demander un abri contre les haines et les soupçons qui le poursuivaient, soupçons et haines, d'ailleurs, qui n'ont rien que d'honorable pour lui; frère, je songe à lui pour l'éducation de mes enfans.

La respiration du moine devenait plus pressée, et, de temps en temps, il passait son mouchoir sur son front.

On eût dit qu'il était en proie à un combat intérieur, à une profonde agitation morale.

Ce fut à ce point que le malade s'en aperçut.

—Souffrez-vous, mon père? demanda-t-il, et avez-vous besoin de quelque chose? en ce cas, sonnez, et demandez ce dont vous avez besoin.

Puis, à voix basse, il ajouta:

—J'en ai encore pour longtemps, car, autant que je le puis, je retarde l'aveu terrible; ayez donc patience, mon père, je vous en supplie.

—Continuez, dit le prêtre.

—Où en étais-je? je n'en sais plus rien.

—Votre frère Jacques vous vantait la moralité et le courage de son ami, de celui qu'il voulait donner pour précepteur à ses enfans.

—Oui, c'est vrai. C'est un homme d'une érudition profonde, ajouta Jacques, et qui connait le monde depuis les hautes jusqu'aux basses régions; langues anciennes, langues modernes, histoire, sciences et arts, il sait tout, c'est une encyclopédie vivante, et, si j'étais sûr qu'il pût demeurer avec toi jusqu'à la majorité de mes enfans, je mourrais presque sans regret.

—Qui l'empêchera? demandai-je à Jacques.

—La gravité des affaires qui le préoccupent, et qui sont de telle nature qu'il peut être contraint d'un instant à l'autre de s'éloigner et peut-être pour toujours; dans tous les cas, s'il était forcé de te quitter, je te chargerais de pourvoir à son successeur; il a un fils qui se destine à l'état ecclésiastique.

—Pardon, dit le prêtre en se levant, mais je ne puis pas, je ne dois pas écouter plus longtemps votre confession, monsieur.

—Et pourquoi cela, mon père? demanda le malade d'une voix altérée.

—Parce que, répondit le moine, d'une voix aussi altérée peut-être que celle qui lui adressait cette question, parce que je vous connais et que vous ne me connaissez pas, parce que je sais qui vous êtes et que vous ne savez pas qui je suis.

—Vous me connaissez, vous savez qui je suis! s'écria le moribond avec l'expression de la plus profonde terreur; c'est impossible!

—Vous vous nommez Gérard Tardieu, n'est-ce pas, et non point tout simplement Gérard?

—Oui, mais vous, qui êtes-vous et comment vous nommez-vous?

—Moi, je me nomme Dominique Sarranti.

Le malade jeta un cri d'effroi.

—Je suis fils, continua le moine, de Filippo Sarranti, que vous avez accusé d'assassinat et de vol, et qui est innocent, je le jure!

Le moribond, qui s'était soulevé sur son lit, retomba la face sur son oreiller, en poussant un gémissement étouffé.

—Vous voyez bien, dit le moine, que ce serait vous tromper que d'écouter plus longtemps votre confession, puisqu'au lieu de l'écouter avec la charité d'un prêtre, je l'écouterais avec la haine d'un fils dont vous avez calomnié et déshonoré le père.

Et, repoussant violemment son fauteuil, le dominicain fit un pas vers la porte.

Mais, pour la troisième fois, il se sentit arrêté par sa robe.

—Non, non, non! restez, au contraire, cria le mourant de toute la force de sa voix; restez, c'est la Providence qui vous amène; restez, c'est Dieu qui permet qu'avant de mourir je répare le mal que j'ai fait!

—Vous le voulez? dit le prêtre, prenez garde, je ne demande pas mieux, et il m'a fallu un effort surhumain pour vous dire qui j'étais, afin de ne pas abuser du hasard qui me conduisait près de vous.

—De la Providence, mon frère, de la Providence! répéta le mourant. Oh! j'eusse été vous chercher au bout du monde, si j'eusse su où vous trouver, pour vous faire écouter ce que vous allez entendre!

—Vous le voulez! dit Dominique.

—Oui, répéta le malade, oui, je vous en prie, je vous en supplie, oui, je le veux.

Le moine retomba sur son fauteuil, les yeux au ciel, et murmurant tout bas:

—Mon Dieu, mon Dieu, que vais-je entendre!

(A continuer.)

Bureau [illegible]. Bureau, No 34, rue du Camp, au premier. Les demandes [illegible] D. I. RICARDO.

QUININE—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co. 25 sept 165, 185 et 187, rue Tchoupitoulas

SENAT DE L'ETAT. JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de Thos. J. J. Broud, démissionnaire. 9sept

Ne tardez pas—Ne négligez pas cette toux ou ce mal de gorge; vous vous livreriez ainsi bien des souffrances. Ce conseil s'adresse à des centaines de personnes qui s'enrhument, souvent des semaines et quelquefois des mois entiers et qui, alors même qu'elles réussiront à se guérir, sont plus exposées que les autres à s'enrhumer de nouveau. On peut prévenir tout cela, en achetant, pour la modique somme de 50 cents une bouteille de L'ANODINE CHERRY EXPECTORANT DE STABLER. Ceux qui ont des maux de gorge, ou des affections pulmonaires [illegible]. H. STABLER & Co., propriétaires, Pharmaciens en gros, à Baltimore. A vendre à la Nlle Orléans par J. WRIGHT & Co., agens pour la vente en gros, No 151, rue de Chartres. Et par F. Kalteyer, Robt. McCracken et les marchands en général aux Etats-Unis. 26 sept—12

L'HYDROPIPER DU DR GEOGHEGAN, LE GRAND REMEDE CONTRE LA Maladie de foie, la bile, la fièvre en frissons, la constipation, l'indigestion, la dyspepsie Et tous les maux digestifs et d'inanition. Ainsi que contre les scrofules et les impuretés du sang.

L'HYDROPIPER aide beaucoup à la digestion et remplace avec avantage le mercure dans les maladies de foie et les pilules purgatives dans la constipation. Il soulage également la fièvre en frissons, surtout lorsque la quinine a été employée en vain. C'est un excellent tonique pour les constitutions faibles.

Bien que l'hydropiper soit d'un goût agréable et ne puisse faire aucun mal, les vertus en sont égales à celles des remèdes les plus énergiques.

Souffrez-vous des scrofules?

Dans ce cas, lisez le post-scriptum suivant d'une lettre écrite par un avocat distingué de New Madrid Mo.

"P. S.—Vous désirez savoir si votre Hydropiper a réussi? M. Presly Phillips m'a dit qu'il avait un nègre dont le corps était couvert de boutons et qui, au bout de six semaines de diète, aidée de l'hydropiper, recouvra la santé.

Tout à vous. F W ARMSTRONG.

Autre témoignage en faveur de l'Hydropiper du Dr Geoghegan.

Dr A. E. Geoghegan—Ma femme souffrait des scrofules depuis longtemps et s'était adressée aux médecins les plus distingués, qui n'avaient pu réussir à la guérir; elle ne marchait plus depuis un an. Enfin j'eus recours à votre hydropiper et elle est maintenant tout à fait bien.

Le désir que d'autres malades profitent de votre excellent remède, m'a poussé à vous écrire ces quelques lignes.

Tout à vous F.G. GAMBLE.

Greenville, Miss. 15 juillet 1854.

Raymond & Patton, No 74, rue [illegible], Louisville, Ky, Agents pour la vente en général.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agens, JARVIS & WOODMAN, coin Magazine et Commune. E. J. WRIGHT & Co No 151, rue de Chartres. 11 sept

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont recommandées partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins [illegible] les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes 28 jan—1an

AVIS. F. P. DUCONGÉ A l'honneur d'annoncer qu'il vient de reprendre son ancien local No 39, rue de Chartres, Entre les rues Bienville et Douane. Il reçoit dans ce moment et il offre à vendre à des prix raisonnables, un assortiment considérable et ENTIÈREMENT NOUVEAU de Drogues, de Médicaments simples et composés, de Produits chimiques français, anglais et américains, de Parfumerie fine, d'Instruments de Chirurgie, Bandages, &c. On trouvera également dans l'Etablissement toutes les spécialités de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, ainsi qu'une grande quantité d'articles nouveaux qui se rattachent à ce genre. N'lle-Orléans, 2 septembre 1854. 1m

Vente sans réserve de marchandises françaises, étrangères et américaines.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente sans réserve de marchandises françaises, étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui mardi 26 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 22 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente de 200 barils mélasse provenant de la raffinerie dite "Battle Ground Sugar Refinery" qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. au magasin No 20, rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente d'un Appareil complet, perfectionné, pour la fabrication du sucre, qui aura lieu mercredi 27 septembre 1854, à midi, dans les magasins de MM. Eugène Roubernau & Co, rue St Louis, Nos 17 & 19. Pour plus amples détails, voir aux annonces.

La barque française DEUX SOEURS est en déchargement en face du marché, Deuxième District. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis dans les cinq jours qui suivront cette annonce et de recevoir leurs marchandises sur la levée. 26 sep V. & A. MAIGNAN.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française DEUX SOEURS ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. 26 sep V. & A. MAIGNAN.

COLLEGE DES JESUITES, Encoignure Commune et Baronne. Les classes seront rouvertes dans ce collége, lundi prochain, 2 octobre. Les parents sont priés d'envoyer leurs enfants, autant que possible, dès l'ouverture des classes. [illegible] L. CURIO. 26sept—6t

AVIS. R. B. SYKES, encanteur, a transporté son bureau au No 45, rue des Magazins, au 1er étage de l'Arcade de Banks. 25 sep

MAISON ROUGE, Entre les deux Marchés (La plus près de la Halle aux Viandes) **MARCHANDISES SECHES,** JOS. N. ROBERT & CO. VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de Marchandises Sèches, se composant en partie des articles suivants:

Mérinos français, anglais et cotons, mousselines assorties.
Tartane laine écossaise.
Mousselines de laine do do do do.
Damas et indiennes imprimées à rideaux,
Cachemires d'Ecosse et Florence,
Gros du Rhin et Gros de Naples,
Soieries pour robes, à [illegible] et rayées,
Toile d'Irlande et toile de Paris,
Percale tartane et jaconas blanc,
Mousseline suisse et coton batiste,
Serviettes de toile et damassées,
Nappes do do.
Flanelle blanche, rouge, jaune et bleue,
Cols, chemisettes et bandes brodées,
Dentelles, feston et [illegible],
Bas de coton, anglais, français et allemands,
Chaussettes do do do.
Cotonnade française et américaine,
Mouchoirs de batiste, brodés et unis,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Tapis de table et [illegible] imprimée,
Gants de satin, cachemire et autres,
Velours de soie et velours de coton,
Drap léger pour dames,
Draps fins, [illegible] et pilote, pour hommes,
Barèges unis et façonnés,
Bas et chaussettes de mérinos,
Cachemire satin et fantaisie,
Gilets mérinos pour hommes, femmes et enfans,
Casquettes et chapeaux fantaisie, pour enfans,
Foulards soie pour poches,
Cravates et cols en soie et satin,
Manches en mousseline et jaconat brodé,
Parures do do do.
Bombasine et alpaca noirs,
Courtepointes piquées, en coton,
Couvertures françaises fines, de 6 à 12 points,
Couvertures anglaises et ordinaires,
[illegible], molletons et [illegible],
Crêpe et dentelles [illegible] noir,
Mousseline brochée pour rideaux,
Rideaux en Bobinet brodé,
Châles, [illegible] et manteaux,
Ombrelles et parapluies,
Cotons blancs et écrus, de toutes largeurs,

POUR HABITATIONS.

Pantalons kersey croisé, pour nègres,
Paletots kersey do do do.
Chemises flanelle rouge et bleue,
Chemises coton rayées,
Chemises [illegible] et [illegible] laine tricotée,
Couvertures de [illegible], blanches, grises et bleues,
Pantalons [illegible] et [illegible],
Pantalons [illegible], gris et noirs,
Caleçons de flanelle et molleton,
Chaussettes et bas de laine,
Capots de laine avec capuchon,
Chemisettes, chapeaux et bonnets de laine,
Lindsey, kersey et cotonnades,
Coton Lowell uni et croisé,
Chaussures de tous genres.

Nous prions [illegible] les habitans de venir examiner notre assortiment et de s'informer de nos prix avant de faire leurs achats ailleurs.
26 sep JOS. N. ROBERT & Co.

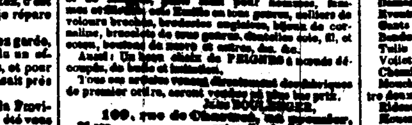

LE soussigné annonce à ses clients et à tous les marchands, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, de tabletterie et de bimbeloterie.

Parapluies en soie et en coton, [illegible] pour hommes, femmes et enfants, [illegible], colliers de velours brodés, [illegible], etc.

Aussi: Un bon choix de PEIGNES à écaille [illegible].

Tous ces articles seront [illegible] prix. [illegible] 100, rue de Chartres, [illegible] 26 sep entre Conti et St-Louis

[illegible] & Co. ONT reçu par le navire Wurtemberg, du Havre: [illegible]

Demande de Nourrice. ON désire une bonne nourrice, avec ou sans enfant, dont le lait n'aurait pas au delà de 3 mois, pour être envoyée à la campagne. S'adresser immédiatement par la poste boîte T, No 92. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 26 sep—3f

SARDINES—6000½ boîtes sardines à l'huile de la marque J. Peneau, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Soeurs, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PREAU & Co, 26 sep 31 et 33 rue Gravier

FRUITS AU JUS—120 caisses fraises et framboises de la marque J. Peneau, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Soeurs, à vendre par J. B. PREAU & Co, 26 sep 31 et 33 rue Gravier

EN débarquement du navire les Deux Soeurs, venant de Bordeaux, 63 barils vin blanc haut Sauterne, à vendre par X. LAMBERT, 26 sept No 60 rue des Magasins

EN débarquement du navire Deux Soeurs, venant de Bordeaux: 100 caisses cerises à l'eau de vie; 100 paniers anisette extra; 135 caisses vins Yquem, bouchons à l'émeri, à vendre par V. & A. MAIGNAN. 26 sep

Vins, Conserves et Fruits. EN débarquement des navires Eugénie et Deux Soeurs, venant de Bordeaux: 200 caisses vin rouge bon ordinaire, 50 do vin blanc fin, 10 barriques vin rouge très fin, 10½ do do do, 60½ boîtes truffes, 500½ do petits pois, 300½ do champignons, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 50 do fraises nouvelles, 100 do fruits au jus nouveaux, 50 do framboises au jus, 60 do jus de framboises, fraises et groseilles. A vendre par DUNTZE & IKEN, 26 sep Enc. Royale et Conti

MOUTARDE ET CONFITURES—En débarquement du navire Deux Soeurs, de Bordeaux: 20 caisses moutarde, 5 do confitures, à vendre par DUNTZE & IKEN, encanteurs 26 sept Encoignure Royale et Conti

SARDINES A L'HUILE—En débarquement du navire "Eugénie" de Bordeaux: 40 caisses sardines à l'huile, chaque de 50 boîtes, marque Deffès Jne de Nantes, 75 do do do 100 demi do do do; 10 do do 100 quarts do do do, à vendre par NUMA LACOSTE, 26 sep 147, rue Royale.

EN débarquement du navire "Deux Soeurs" de Bordeaux: 10 quarts cognac de la marque E. Gounty, 100 caisses fruits au jus de la marque [illegible] Jne, 100 do vin rouge Côte de [illegible], 10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE, 26 sep 147 rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—75 caisses fruits à l'eau de vie assortis, marque Ch Chauvet, 75 do abricot do do do, 50 do prunes et poires, do do do. A vendre par NUMA LACOSTE, 26 sep 147 rue Royale

DAMEJEANNES—5000 damejeannes vides de 5, 3, 2 et 1 gallon, à vendre par NUMA LACOSTE, 26 sep 147 rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE—104,000 cigares de la Havane, reçus par le Sam. J. Peters, en magasin et à vendre. Le lot comprend un assortiment de Regalia, demi do, Trabucos, Londres et autres excellents cigares des marques Gutierres, [illegible], Paz de Reyna et autres marques également célèbres. J. M. CABALLERO, 26, Vieille Levée, 26 sept Entre Bienville et Douane

150 CAISSES assorties à l'eau de vie (Dolmon) 50 do fruits à l'eau de vie (prunes et abricots) 50 do sardines à l'huile, ¼ et ½ boîtes (Comes). En débarquement du navire français "Deux Soeurs", venant de Bordeaux, et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 26 sept 9 et 10, Jefferson

5 PIPES genièvre de Hollande, 60 paniers vin de champagne, 1re qualité, 400 caisses de 12 bouteilles huile d'olive, ([illegible]) 60 bouteilles de pipes eau de vie de cognac (Comté et Martin). Sous les clefs de la Douane et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co 26 sept 9 et 10, Jefferson

2 BARRILS KIRSH, Absinthe Suisse, en barrils et damejeannes, En magasin et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 26 sept 9, et 10, rue Jefferson

VINS ET EAUX DE VIE—En débarquement du navire français Deux Soeurs, de Bordeaux: 20 barriques vin blanc Haut Sauterne, 105 caisses vin rouge Pontet St-Julien, 2½ et 10½ pipes eau de vie Cognac, [illegible] 1851, 2½ et 15½ do do do 1850, A vendre par B. TALAMON 26 sept 181 rue Royale

BERGASSE—30 barriques Bergasse, en magasin, et à vendre par B. TALAMON 26 sept 181 rue Royale

HUILE D'OLIVE—80 paniers et 30 caisses huile d'olive de James Plagniol; 10 caisses huile vierge. A vendre par B. TALAMON 26 sept 181 rue Royale

VERMOUTH de Noilly Prat—20 caisses en magasin, à vendre par B. TALAMON, 26 sept 181 rue Royale

DIVERS—Eaux de vie des marques Henry Sutton, Martell, M. Daniel, [illegible], champagne, 100 barriques vin rouge de différents crûs, [illegible] barils vin blanc Haut Sauterne, 20 caisses vin blanc Haut Sauterne et 20 caisses château Yquem, 20 caisses de demi bouteilles vin rouge St-Julien, 20 caisses marasquin et 15 caisses eau verte (importée), 20 caisses petits pois, 15 caisses [illegible], 60 caisses huile d'olive, [illegible], 50 caisses moutarde de Louis frères, 75 caisses eau de fleurs d'oranger grands modèles, 75 caisses [illegible] Castille, bouchons de différentes qualités, damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par B. TALAMON, 26 sept 181 rue Royale

EN débarquement du navire les deux Soeurs, venant de Bordeaux: 60 caisses de 100½ boîtes sardines marque Deffès Nantes, 10 caisses de 50 boîtes do do do do, 10 do de 100½ do do do do, 5 do de 100¼ do marque Saunier, 10 do de 100¼ petits pois do do Deffès Nantes, 5 do de 50½ boîtes cèpes à l'huile, do do. 50 caisses fraises et fruits au jus, Deffès Nantes. A vendre par HENRY VALETON, 26 sept 90 St Louis

EN débarquement du navire les Deux Soeurs, de Bordeaux: 100 caisses de 12 bouteilles fraises au jus marque Peneau, Nantes, 2 caisses de 100½ boîtes petits pois au naturel, do 2 caisses de 100½ boîtes champignons, do do. A vendre par HENRY VALETON, 26 sept 90 St Louis

VIN en caisses—Attendu par le navire Lemuel Dyer, de Bordeaux: 100 caisses vin St Julien, marque Prunis aîné de Bordeaux, 100 caisses Haut Sauterne do do do. A vendre par HENRY VALETON, 26 sept 90 St Louis

HUILE et caisses de Marseille—Attendu par le navire Europa: 400 paniers de 12 bouteilles de 24 onces, véritable huile Plagniol, 150 paniers de 24 bouteilles do do do, 100 caisses câpres et olive, A vendre par HENRY VALETON, 26 sept 90 St Louis

Ouvriers—Ouvriers. DE bons ouvriers bottiers et [illegible] pour toutes sortes de chaussures pour hommes, et pour dames, trouveront de l'ouvrage tant qu'ils pourront en faire, en s'adressant à la manufacture de chaussures de M. G. F. BLANCARD, Encoignure Royale et Dumaine. Un ouvrier spécial qui ne ferait exclusivement que des chaussures à double semelle pour dames, pourrait avoir pour ce travail un très bon prix. 26 sept

CHANDELLES de l'Etoile—400 caisses et 100 demi caisses, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & CO, 26sept 15, rue Tchoupitoulas

SUCRE ECRASE—100 barils en débarquement et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 25 sept 15, rue Tchoupitoulas

FARINE—400 barils, qualité extra en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & CO, 25sept 15, rue Tchoupitoulas

BISCUITS—500 caisses biscuits, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & CO, 25 sept 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES blanc de Baleine—300 caisses, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 25sept 15, rue Tchoupitoulas

Changement de domicile. Le magasin et la fabrique de Chapeaux de J. J. ALBERT sont transférés rue de Chartres No 33, encoignure de la Douane. 23 sept—1g

A LOUER. LE magasin en briques à trois étages, situé au No 26 rue de la Douane et occupé en ce moment par H. DE GOER & RIFFLARD. 23 sept—6som

DAMAS—Un bel assortiment de damas laine et soie venant d'être reçu et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 22 sept—6som

CIGARES D'ALLEMAGNE—Un assortiment complet de regalia, [illegible], media, regalia, dimension de Londres, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 22 sept—6som

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX. [illegible] en débarquement des navires Levi Woodbury, [illegible], Stephen Baldwin, Sun Flower, Wellfleet, Havane, Lucretia et Celestial Empire, comprenant un assortiment complet de bottes et souliers pour hommes, jeunes gens et enfants, chapeaux Wide-Awake, Union, Cuban, [illegible] pour hommes, jeunes gens et enfants. Ces articles ont été choisis avec le plus grand soin, expressément pour le Sud. Les acheteurs feraient bien de s'adresser à nous avant d'aller ailleurs. [illegible] & Co, 23 sep—19 12 et 14 rue de la Douane

NOUS appelons l'attention particulière des acheteurs sur un envoi de: Drap noir et couleur, Cassimir noir et fantaisie. Comme également sur un envoi de Broccatelle, Damas, laine, coton et laine et coton, que nous venons de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre. Les prix sont bas, et les assortiments ne laissent rien à désirer. A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47, rue de Chartres, 22sept entre Bienville et Douane

A. STURZENEGGER & ETERNOD No. 47, rue de Chartres entre Bienville et Douane, ONT reçu par le navire Wurtemberg du Havre, et offrent en vente aux plus bas prix du marché, les marchandises suivantes: Rubans gros de Naples, satin uni, taffetas noir et couleur. Gros de Rhin noir et couleurs et lustrine noir. Satin de Chine et à la reine. Gros de Naples et gros Brillans. Cravates soie noire et couleur. Mousseline de laine haute nouveauté. Drap noir et couleur. Cassimir noir et fantaisie. Damas, en laine, coton, et coton et laine. Evantails riches en nacre et ordinaires. Gants et mitaines fil et gants de soie pour dames. Bonnet dentelle noire. Tulle blanc et couleurs. Voilettes tulle, points et châles. [illegible]. Mouchoirs batiste, manches, cols, chemisettes, [illegible], &c. &c. Rideaux brodés sur tulle et mousseline. Mousseline à la Jacquard pour rideaux, [illegible]. [illegible] pour ce marché.

[illegible]

AVIS IMPORTANT AUX PLANTEURS SUCRIERS. AYANT [illegible]. Pour les planteurs qui achèteront cet article ailleurs que chez nous, il a été fixé le DROIT DE PATENTE pour la [illegible] prochaine, à TROIS PIASTRES LE BARIL de [illegible], lequel montant sera payé entre nos mains, ou entre celles autorisées à le recevoir. Nous espérons que les avantages que nous offrons, joints à la qualité invariable de l'article que nous fabriquons, engageront les planteurs et ceux qui désirent l'employer, à nous accorder une préférence [illegible]. Nous appelons l'attention sur l'avis ci-joint de M. De Saulles. EDWARD SHIFF & Co. Rue de la Commune, No 120.

Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1854. Avis est donné à tous les PLANTEURS qui auraient [illegible] le DROIT DE PATENTE [illegible] Cour du Circuit des Etats Unis [illegible] MM. Shiff et Co [illegible]. 26 sept L. DE SAULLES.

MARCHANDISES SECHES. LES soussignés annoncent aux marchands que leur assortiment de marchandises françaises, arrivé par le navire Wurtemberg, du Havre, est maintenant ouvert et en pleine [illegible]. RICHARD, ALDIGE & Co, 22sept Rue de Chartres, No 26, au Premier.

Au drawback. A VENDRE par les soussignés—Six caisses fusils doubles à baïonnette. 22 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback. A VENDRE par les soussignés—Deux caisses fusil de chasse doubles. 22 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback. A VENDRE pour le marché mexicain—300 paniers champagne. 22 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback et pour le marché Mexicain. A VENDRE deux caisses [illegible]. 21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback. A VENDRE deux caisses revolvers pour le marché mexicain. 22 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback. A VENDRE cinq caisses châles soie, pour le marché mexicain. 21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

JAMBONS—en Epices et [illegible]—120 barriques de [illegible], enveloppés en toile, à vendre par 31juil P. COOK & CO, 60, Poydras

AUX COIFFEURS, BARBIERS. LES soussignés appellent l'attention de ceux qui [illegible] sur [illegible] de l'assortiment suivant, consistant en: Coutellerie fine; Brosses à dents, habits et souliers; Parfumerie, cuirs à rasoir; Rasoirs célèbres de Butcher; Bay Rum pour toilette; Ciseaux pour l'usage des coiffeurs; Brosses à tête, à poudre; Chaînes de sûreté en soie; Porte monnaies, peignes en [illegible]. Avec un assortiment complet convenable à la vente en détail de la ville, à vendre par URBAN A. POLLARD & Co., 23 sep 70, rue Canal, près Chartres

MAGASIN DE TAPIS. 28, RUE DE CHARTRES. NOUS avons reçu par les derniers arrivages de l'Angleterre et du Nord, un assortiment considérable et bien choisi des articles suivants: TAPIS—Wilton, velours, Bruxelles, Tapisserie, Anglais trois plis impérial et supérieur, [illegible] Vénitiens, Chanvre, &c. &c. TOILE CIREE POUR PLANCHERS—Nouveaux dessins, de différentes qualités, coupés d'après la grandeur des appartements. Nattes, Tapis de table, [illegible]. 14 sept—6b A BROUSSEAU & Co.

F. MALLARD, 67, rue Royale et 26, rue Bienville. INFORME ses amis et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir par le navire Wurtemberg et par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de meubles [illegible].

AUSSI:—Un grand choix d'ETOFFES à RIDEAUX en damas de soie brochés, damas laine et [illegible], rideaux [illegible].

GLACES de toutes grandeurs et de tout prix, [illegible], corniches, garnitures de fenêtre en [illegible] palissandre.

SERVICES COMPLETS de table en porcelaine blanche et dorée, de à dessert, à thé et à café, [illegible].

Une infinité d'articles de fantaisie trop longs à énumérer.

Ayant pris pour devise: *Gagner peu et vendre beaucoup*, il se flatte qu'on ne pourra trouver ailleurs que chez lui de meilleures conditions d'achat.

TAPIS—TAPIS—TAPIS. F. MALLARD [illegible] le commerce de tapis [illegible] annonce au public qu'il vendra son [illegible] choix à des prix [illegible] réduits.

Venez et jugez! N. B.—MM. les Marchands trouveront chez lui des conditions libérales. 18sept

SUCRE, CIGARES, &c. &c. 100 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, [illegible] caisses [illegible] de la Havane, première qualité, 300,000 cigares de diverses marques et qualités, [illegible] Cabargas, Ugues, Sevillana, Washington, &c. &c. 12 barils miel de la Havane, première qualité, 160 balles tabac de Cuba pour capes et tripes, 10 caisses de conserves de la Havane, 20 sacs cacao de Guayaquil. Vin de Xerez et de Madère de première qualité, en caisses. En magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co., 18 sept 95, Vieille Levée

SUCRE—250 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick S. J. Peters venant de la Havane. A vendre par S. DE VISSER & Co., 18 sept 95, Vieille Levée

Truffes et petits pois. REÇU par le navire Wurtemberg, venant du Havre: 100½ boîtes truffes, 50¼ boîtes truffes, 120½ boîtes petits pois, 52 boîtes petits pois, à vendre par FAURES & NORMAN, 18sept 33 & 35, rue Royale.

Bottes, Souliers et Chapeaux. 400 caisses, en débarquement des navires Hannah Thornton, Sun Flower et Havana, comprenant un assortiment complet pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, 18sept No 5, rue des Magazins.

AVIS. MR. H. OVERTON est notre seul AGENT autorisé. Nouvelle-Orléans, 16 août 1854. 16 août—30 LYMAN, SCOTT & Co.

DEMANDE d'un commis vendeur parlant anglais et français. S'adresser à J. N. Robert & Co., Maison Rouge. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. 15 sep—2f J. N. ROBERT & Co.

O. TALAMON & Co. ont transféré leur magasin au No 4 rue des Magazins, entre Canal et Commune. 5 sept—1m

ABSINTHE ET KIRSCH—En débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, à vendre par le soussigné: 75 caisses absinthe suisse. 20 do kirsch do marque E Dubied. 20 do absinthe do do A. [illegible]. 9 sep A. COUTIS, 13, rue Bienville

VINAIGRE—15 barils vinaigre français marque J. Heyder, à vendre par A. COUTIS, 6 sep 13, rue Bienville

VIEUX PORTO—5 quarts pipe vieux Porto, London dock, à vendre par A. COUTIS, 6 sep 13, rue Bienville

EN débarquement du navire Wurtemberg, venant du Havre: 3 tonneaux fromage de Gruyère. 20 caisses fromage tête de mort. A vendre par J M CURIER, 6 sep 20 rue Toulouse

A. GRANES, Charpentier, Constructeur et Entrepreneur pour le transport des maisons, Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District. IL entreprendra le transport, le nivellement et la réparation des maisons, sur la côte et dans les campagnes, sans dommages à la maçonnerie [illegible]. Les ordres laissés au No 80, rue du Camp, seront remplis. [illegible]

ALLUMETTES—500 boîtes allumettes de [illegible] Clark, en débarquement et à vendre par E M BARLOW & Co., 15, rue du Canal

BALAIS—250 douzaines en débarquement de la barque Lorenzo et à vendre par E M BARLOW & Co., 15, rue du Canal

PAPIER pour envelopper—[illegible] E. M. BARLOW & Co., 15, rue du Canal

[illegible] E. M. BARLOW & Co., 15, rue du Canal

AVIS AUX MARCHANDS. AUGUSTE GIRARD & Co. No 8, rue Bienville, au premier. VIENNENT de recevoir par le Wurtemberg du Havre, un bel et grand assortiment en broderies et autres articles tels que: Bandes, Guipures, Jupons-Guipures, Cols de Bandes Jaconat brodés nouveau genre, Jupons brodés, Cols de [illegible], rubans de tous les Nos., Fleurs artificielles, Mouchoirs batiste brodés, et devants de chemises. Attendu par le [illegible] du Havre, un assortiment complet de chemises d'hommes et autres articles de nouveauté &c. &c. &c. A vendre en gros seulement. 21 sept—3m

PHARMACIE HOMOEOPATHIQUE Du Dr. LOYTIER, Rue Carondelet No 59, En face des bâtisses "Union," Nouvelle-Orléans. IL tient constamment dans sa pharmacie un assortiment complet de remèdes homoeopathiques et d'ouvrages homoeopathiques en anglais et en français, pour les médecins et les familles. Le Dr Loytier se charge de remplir les boîtes des [illegible]. Les ordres des habitants seront remplis avec un soin tout particulier. [illegible]

LA MAISON J. F. LELIEVRE, LIBRAIRE, Rue Royale, No 210. ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de France son magnifique assortiment de *fournitures pour fleurs*, qu'elle vendra à des prix excessivement bas [illegible].

Demande de Domestique. UNE domestique blanche ou de couleur trouvera de l'emploi dans un ménage composé de trois personnes, en s'adressant au No 26, rue Chartres. 21 sept

A VENDRE. LA propriété située au coin Est des rues Remparts et Dumaine, mesurant 30 pieds de face sur 96 pieds de profondeur. Les conditions sont avantageuses. S'adresser au No 13, rue des Marais, entre Jackson et Commune. 21sept—10 JH. VIGO.

J. D. HENRIQUEZ. VETEMENS DE MODE, ET LINGERIE POUR HOMMES, Malles, Valises, Sacs de voyage, &c. No. 14, rue St Charles, *Trois portes au-dessous de l'Hotel Verandah.* Nlle Orléans 20 sept—3m

[illegible], relieur, No 31, Passage de la Bourse. [illegible] exécute tout ce qui tient à la TYPOGRAPHIE, [illegible]. 16 sep—6m

VOORHIES, GRIGGS & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES. No 15, RUE TCHOUPITOULAS, Nlle-Orléans. S. P. Voorhies, R. Griggs 1 juillet

ARNOUX, ENCOIGNURE STE ANNE ET CHARTRES MAISON PONTALBA. [illegible] robes de barège à volans, [illegible], 10 yards. Prix [illegible]

G. LAVIE, No 5, rue St Charles entre Canal et Commune, En déballage. Deux caisses CHOCOLAT A LA CREME pour entrées, en boîtes assorties.

J. CASSERGUE, MARCHAND TAILLEUR, No 77 Rue St.-Charles, No 77 *Entre celles Union et Perdido.* INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en: Castille couleur et blanc, Piqué couleur pour gilets, Mérinos noir pour habits et pantalons, Montpensier noir (étoffe nouvelle) pour redingotes et pantalons. Les prix sont très modérés. J. CASSERGUE

LE soussigné offre à vendre aux plus bas prix du marché, les marchandises ci-après décrites, en débarquement des navires [illegible], Celestial Empire, [illegible], de New-York, et navire F. W. Bailey, de Philadelphie: 20 caisses indiennes [illegible], nouv. dispositions, 10 do cotonnades de Ripley, 10 do [illegible], 4 do mouchoirs imprimés laine et coton, 1 do do tout laine, couleurs unies, 1 do [illegible] anglais, 4 do alpacas brochés, couleurs assorties, [illegible], 4 do coutils en couleurs, 4 do toiles à petits et grands carreaux, [illegible], 2 do satinet noir gris et bleu, [illegible], 10 balles flanelle blanc, rouge, croisée et à [illegible], 4 caisses Lindsey à petits et grands carreaux, [illegible], 4 do Kentucky jeans, 2 do coutils, 10 balles coutil à matelas, diverses marques, 10 do couvertures en laine blanche, grise, rouge et bleue, 1 caisse alpaca noir lustré, 2 do mérinos noir, 2 do mouchoirs bleus et blancs. Aussi—Un assortiment complet d'articles pour familles et habitations. LOUIS DUCOURNAU, 23, rue de Chartres, entre Douane et Canal. 26sept

Changement de domicile. P. ALEXANDRE LANAUZE a transféré son magasin au No 26, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St Louis. 14 sept—3m

Magasins à louer. A louer pour le 1er octobre prochain, Le magasin No 14 rue de la Douane [illegible]. Le magasin encoignure Chartres & St Pierre. S'adresser sur les lieux. 16 août—45

A LOUER. Le magasin en briques à trois étages, situé dans la rue de la Vieille-Levée, No 29, maintenant occupé par M. Bernard Turpin, encanteur. Les clés seront livrées le 1er octobre prochain. H. DE GOER & RIFFLARD, 8 sep—13 rue de la Douane No 26

EN débarquement du navire Wurtemberg, venant du Havre— 60 caisses absinthe C. F. Berger. 50 do kirsch do. 300 damejeannes 5 gallons, 200 do 3 gallons, 400 do 1 gallon. A vendre par J. B. PREAU & CO, 9sept 31, 33, rue Gravier.

PETITS POIS & CHAMPIGNONS—[illegible] boîtes au naturel, de la marque J. Peneau, Nantes, en débarquement du brick Eugénie, venant de Bordeaux. A vendre par J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

VIN ROUGE—[illegible] caisses vin rouge de la marque Promis aîné & Co, en débarquement du brick Eugénie, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier.

FRUITS AU JUS—100 caisses de fraises nouvelles, de la marque J. Peneau, Nantes, en débarquement du brick Eugénie, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PREAU & Co., 31 & 33, rue Gravier.

KIRSCH—50 caisses kirsch de la marque C.F. Berger, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier.

EN débarquement du brick Daniel, de Bordeaux, 100 caisses cerises à l'eau-de-vie. A vendre par F. ROUMIEU, 15 sept No 20 rue St. Louis

ESPRIT NEUTRE—25 demi pipes Esprit neutre distillé, [illegible] 100 barils Esprit neutre distillé, 1re preuve, à vendre par MAILLOT & SON, 11août—6f 134, rue des Magasins.

MADERE & OPORTO—20 quarts pipes vins de Madère, 30 quarts pipes vin d'Oporto, à vendre par MAILLOT & SON, 11août—6f 134, rue des Magasins.

BIERE D'ECOSSE, de la marque réputée de Tennant, en quarts et pintes, venant d'être reçue et à vendre par J. Y. DE SHANA, 13 sep 47, rue Bienville

Changement de domicile. [illegible] & Co. ONT transporté leur magasin de l'encoignure Chartres et [illegible] au No 64, rue de Chartres. Ils profitent de [illegible] pour annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de [illegible] leur assortiment de [illegible] reçu par tous les derniers arrivages d'Europe et du Nord. 15 sept

VINS DE BOURGOGNE en bouteilles et en demi bouteilles— 25 caisses Romanée Conti. 15 caisses Clos Vougeot, 2 caisses Chambertin. 27 caisses Beaune, 25 caisses Chablis. A vendre par FRED. LOISON, 19 av 24, rue de la Douane

AVIS—[illegible] de Maillot & Colard [illegible] M. Jos. Maillot reste chargé de la liquidation. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1854. J MAILLOT. E. COLARD. 1 sept—1m

M. J. MAILLOT annonce aux négocians et à ses amis qu'il continue pour son compte particulier, le même genre d'affaires que celles de l'ancienne maison, dans le magasin de J. Maillot. Nouvelle Orléans, 1er septembre 1854. 1 sept—1m

Avis de Société. LE soussigné informe le public qu'à compter de ce jour, il a pris en société avec lui MM. Pierre Roy, de St Landry, Auguste F [illegible] et Jean Baptiste [illegible]. La nouvelle maison sera conduite sous la raison de J. B. Bellocq & Co. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1854. 1 sept—6m J. B. BELLOCQ.

Changement de Domicile. THOMAS PINET & CO ont transporté leur magasin au No [illegible], rue Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 1sept

BRANDIES sous les clefs de la douane: Pinet Castillon & Co. Cognac 1re, 2e et 4e preuve, [illegible], Henry Mounié & Co. do. [illegible] do. Hennessy do. [illegible] & Co do. Otard do. Chevalier & Martin, la Rochelle 4me preuve, United Proprietors, do do do, [illegible]. Vins rouges et blancs de Bordeaux, en fût et en caisses. Absinthe, Bourgogne et Champagne, Madère, Sherry et Porto. Eaux de la Jamaïque, genièvre de Hollande, Absinthe, vermouth, Kirsch, liqueurs, cordiaux, &c. THOMAS PINET & Co. [illegible] Vieille-Levée. [illegible]

INSTITUTION DE C. BOYER. Rue Conti No 146. RENTREE des classes, lundi 4 septembre. [illegible] aout

JEFFERSON ACADEMY, 33, rue Bourbon, Dirigée par G.J. Lord. LA réouverture des classes de cette Institution est fixée à lundi 18 septembre; les élèves sont invités à la plus grande ponctualité. Les parents qui ont l'intention de confier leurs enfans à cette maison d'éducation, sont priés de les envoyer, autant que cela se pourra, vers le commencement de la session. 1 sep—1 m

COLLEGE DE LA LOUISIANE, *Président:* LOUIS DUFAU. LE Collége de la Louisiane, situé maintenant dans la paroisse St-Jacques et occupant les grandes et magnifiques bâtisses de l'ancien Collége Jefferson, a obtenu un succès qui a dépassé toutes les prévisions. Il a réuni dans le cours de la première année scolaire cent soixante deux pensionnaires. Ce chiffre parle de lui même et prouve assez l'excellence des études qu'on y fait. Le président du Collége ne reculera devant aucun sacrifice pour placer cet établissement au niveau des meilleurs colléges des Etats Unis. Il s'est assuré les services de six professeurs d'anglais, tous gradués dans les collèges du Nord, et qui, grâce à une situation permanente, rendront tout changement à peu près impossible durant le cours de l'année scolaire. Un officier de l'armée des Etats-Unis, gradué de West-Point, sera spécialement chargé de la discipline et des exercices militaires. La rentrée des classes est fixée au lundi 2 octobre. Il est important, dans l'intérêt des études, que tous les élèves soient présents ce jour-là. S'adresser, pour de plus amples renseignements, au bureau de M. [illegible], notaire, rue St Louis, 81, et chez Victor Hébert, libraire, rue de Chartres, 149, où l'on trouvera le prospectus et le catalogue du Collége. 4sep—1m

COLLEGE POYDRAS, Fausse Rivière, Pointe-Coupée, Lne. CE Collège est situé sur la Fausse Rivière, à six milles du Mississipi, [illegible] les élèves venant de toutes les parties de l'Etat peuvent y arriver facilement en débarquant à l'Eglise de la Pointe-Coupée, d'où ils seront transportés à l'établissement aux frais des soussignés, directeurs.

Il y a, autour de l'édifice, de vastes cours de récréation, environnées d'une magnifique galerie qu'ombragent de beaux chênes et des lilas. A l'extrémité de la pelouse et avant d'arriver à la pente, coule la Fausse Rivière dont l'eau ressemble à celle d'un lac et dans laquelle les élèves peuvent se baigner sans danger pendant les chaleurs accablantes de l'été. Un gymnase est attaché à l'établissement et des jeux de toutes sortes sont maintenant en voie de construction.

L'ouverture de l'Institution date de sept mois et nous n'avons qu'à nous féliciter des progrès qu'elle a faits dans ce court intervalle. Il a déjà reçu environ 30 élèves, et bien que ce nombre augmente tous les jours, pas une seule maladie ne s'est encore déclarée. [illegible] car les études sont dirigées d'après les plans des Universités de France et le temps étant partagé entre l'enseignement du français et de l'anglais, les élèves acquerront une connaissance approfondie de ces deux langues, sans pour cela interrompre le cours de leurs études jusqu'à la philosophie, qui y est également comprise.

Conditions: Pension et instruction, y compris lit et literie pour l'année scolastique....$150 00. Tous les paiements doivent être faits d'avance; le premier, à l'entrée de l'élève et le second le 1er mars. Les parents qui négligeront de payer dans le courant du premier mois, devront retirer leurs enfans.

Les articles suivants sont laissés à l'option des parents: Blanchissage....$25 00. Papier, plumes, encre, etc....10 00. Frais d'infirmerie....10 00. Pour les élèves qui passent le temps des vacances au Collège....30 00. Les honoraires du médecin et le prix des livres sont à part.

Pour plus amples détails, s'adresser aux soussignés directeurs, prêtres de la paroisse de Pointe-Coupée. MITTELBROUS & THIRION. Références: Le Très Rév. l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans. Le Rév. Abbé Perché, Aumônier du Couvent des Dames Ursulines. Le Rév. Abbé Morisot. HUBERT THIRION, Prêtre Catholique, à la Pointe-Coupée 10 août—3m

RAW whiskey—En débarquement de St Louis, 150 barils raw whiskey, à vendre par THOMAS PINET & Co, 25 sept 25, rue de la Vieille Levée

PORC—300 barils porc mess inspecté par les officiers de l'Etat, à vendre par P. COOK & Co, 25 sept No. 60, rue Poydras

JAMBON—30 boucauts Cincinnati, première qualité, à vendre par P. COOK & Co, 60, rue Poydras 25 sept

JAMBONS—30 tierçons jambons passés au sucre de Stagg et Shays, à vendre par P. COOK & Co, 60, rue Poydras 25 sep

GRAISSE—500 barils, tierçons et demi barils, de choix, à vendre par P. COOK & Co, 60, rue Poydras 25 sept

BOEUF—50 barils, première qualité, inspecté par les officiers de l'Etat, 50 demi-barils bœuf [illegible], pour familles. A vendre par P. COOK & Co, 60, rue Poydras 25 sept

VINS en barriques et en caisses—450 barriques bon vin rouge ordinaire, 145 barriques vins rouges pour familles, 17 do vins fins. 250 caisses vin rouge St-Julien Médoc, 200 barils Madère. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 25 sep 27 rue St-Louis

DAMEJEANNES ET BOUTEILLES—[illegible] damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. 20 grosses bouteilles à Madère, Porto, &c, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

BOUCHONS—15 balles bouchons à damejeannes, 10 do do pour vin rouge, champagne, eaux minérales, &c, 1 balle bouchons à [illegible]. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 25 sep 27 rue St-Louis

VERMOUTH—75 caisses vermouth [illegible] à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 25 sep 27, rue St-Louis

FRUITS AU JUS et à l'eau-de-vie (abricots, prunes, poires, pêches et fraises)—50 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 25 sep 27, rue St-Louis

30, Rue de Chartres, 30. F. RIMAILHO & Cie., IMPORTEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES, VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de: LAINAGES, BONNETERIE, MERCERIE, BOUTONS, DENTELLES, PEIGNES, PORTE-MONNAIES, RUBANS, DENTELLES, PARFUMERIES, JOUETS D'ENFANTS, ARTICLES DE FANTAISIE. &c. &c. 15 sep—1m

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS. INDEPENDAMMENT de son stock permanent qui est toujours de plus de 30,000 rouleaux de papier à tapisser de toutes les qualités, LA MAISON Vor HEBERT & Co. 149, rue de Chartres, vient de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre: de 5 à 6,000 rouleaux de papier peints et bordures de dessins tout nouveaux. Se divisant ainsi: 2,000 rouleaux environ pour salons, parloirs, etc, 2,600 do do à fleurs pour chambres à coucher, [illegible], 1,200 do do pour salles à manger, entrées, corridors, escaliers, etc. 500 do bordures veloutées et [illegible] assorties aux papiers ci-dessus. Convaincu que pour juger la beauté, la qualité et le bon marché, voir et comparer valent mieux que les attestations du marchand, la Maison Vor Hébert prie simplement les personnes qui ont des maisons, appartements, cafés, restaurants, magasins, etc, etc, à faire tapisser, de vouloir bien passer au magasin de Vor HEBERT & Cie, 13 sep—1m 149 rue des Chartres.

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres. NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui ont souscrit aux CAUSERIES DU LUNDI, par Ste Beuve, et qui ont déjà reçu les six premiers volumes de cet ouvrage, que nous sommes en mesure de leur délivrer les tomes 7 et 8. 19 sep

AVIS—Aux fabricants de cigares, lithographes, etc: 2 caisses papiers de couleurs assortis (français) reçu par le navire Wurtemberg, et à vendre par Vor HEBERT & Cie, 19 sep 149 rue des Chartres.

PAPIERS PEINTS! DELCROIX, 168, Rue de Chartres, 168. CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 168, rue de Chartres, deux portes au-dessous de son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le Wurtemberg, un vaste assortiment de nouveautés parisiennes, en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront ainsi à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises incomparables pour leur fraîcheur. Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers ordinaires est des plus variés. Quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont excessivement modiques. Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer [illegible]. 9 sep—[illegible] DELCROIX, 168, rue de Chartres.

Actions. LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la Compagnie [illegible] et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union. GEO. GOTTSCHALK, 14 fev 20, Commune

London Porter and Ale. EN débarquement du navire Niagara venant de Liverpool, 160 barils London Porter et Ale de la marque célèbre de E. & G. Hibbert. 20 barils London Porter en grandes bouteilles, 70 " " ½ ", 10 " Ale [illegible] bouteilles, 30 " " ½ ". A vendre par FAURES & NORMAN, 29 août 33 et 35 rue Royale

ASPERGES. REÇU tout récemment au bord du steam-boat Elephant de St-Louis, un assortiment complet d'asperges au naturel savoir: 20 grosses boîtes, 120 moyennes 1½ btes, 200 ½ ". A vendre par FAURES & NORMAN, 29 août 33 et 35 rue Royale

CONSERVES ALIMENTAIRES—300 ½ boîtes petits pois, 100 boîtes petits pois, 200 ½ champignons, 100 ½ cèpes à l'huile, 75 boîtes thon à l'huile. A vendre par FAURES & NORMAN, 29 août 33 et 35 rue Royale.

REÇU par le navire Eugénie, venant de Bordeaux, 150 barriques de vin rouge, à vendre par BOYER FRERES, [illegible] & Co., [illegible]

ATTENDU par le navire Deux Soeurs, venant de Bordeaux: 60 barriques de vin rouge, à vendre par BOYER FRERES, [illegible] & CO, 21sept [illegible]

ATTENDU par le navire [illegible], venant de Bordeaux: [illegible] barriques de vin rouge à vendre par BOYER FRERES, [illegible] & CO, 21 sept [illegible]

BANQUE D'EPARGNE DE LA LOUISIANE, Au coin des rues Camp et Lafayette. CETTE Institution a été organisée en vertu d'une loi d'incorporation adoptée par la dernière Législature de cet Etat et sera ouverte jeudi, 3 du courant: La base de cette Institution, est simplement celle d'une Banque d'Epargne. Dans le but d'offrir à tous le moyen d'accumuler leurs épargnes, il est déclaré dans la charte que la plus petite somme, même une pièce de dix cents, sera reçue en dépôt. L'intérêt de l'argent déposé sera comme suit: Dépôts, pas moins de 30 jours et pas plus de 90 jours—3 pour cent par an. Dépôts, pas moins de trois mois et pas plus de [illegible]—4 pour cent par an. Dépôts, pour plus de 6 mois—5 pour cent par an. L'argent déposé sujet à demande sera reçu, mais il ne sera pas accordé d'intérêt. Le vendredi, les femmes seulement déposeront leurs épargnes. DIRECTEURS: W. H. Garland, James M [illegible], Pat. Irwin, Jno Coleman, Geo C. Lawrason, Dennis Cronan, R L Robertson, Jno E [illegible], W B Robb, [illegible]. W. H. GARLAND, président. Nlle Orléans, 2 août 1854. 3 aout—1m

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE. Rue du Cirque No 98. *Entre les rues Perdido et Poydras.* L'Hôpital de la rue du Cirque est maintenant sous la direction des Docteurs: A. Mercier, rue du Canal No 156 et Stanford Chaillé, à l'Hôpital. L'Etablissement a été complètement réorganisé et peut recevoir les malades. Les dispositions et le service intérieurs ne laissent absolument rien à désirer et les malades recevront tous les soins nécessaires. Un dépôt pour dix jours de traitement, sera exigé sur admission. CONDITIONS: Y compris soins, prescriptions, &c., et les chambres pour les malades des deux sexes et de toutes les classes....de $2 à $5 par jour. Salles pour les esclaves.....$1 par jour. Les opérations capitales se paient à part. Les enfans sont vaccinés les mercredis et jeudis, de 11 heures à midi, à raison de $1 par enfant. Le Dr. Mercier peut être consulté à l'Hôpital de midi à 1 heure, excepté les dimanches. Les ordonnances des médecins seront préparées avec soin à la pharmacie attachée à l'Hôpital. 7sept—1an eb

Terres vendues pour taxes. ROBERT J. KER, Notaire public No 14, Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, se charge de racheter les terres qui sont vendues dans le domaine de l'Etat pour les taxes n'ayant pas été payées. Il s'occupe également de faire l'entrée et de trouver l'emplacement des terres publiques, à Bâton-Rouge, de tracer les titres et de présenter les réclamations contre le trésor de l'Etat. 13juillet—3m

AUX HABITANTS. Vêtements pour Habitations en toile cirée et autres étoffes. Reçu récemment et à vendre au magasin de N. C. FOLGER, Nos 17 et 19, Vieille-Levée, *Encoignure de la rue de la Douane,* Un Grand assortiment de Vêtemens en toile cirée et vêtemens d'hiver pour habitations—Capots à capuchon en toile cirée, à l'usage des habitations sucrières—TABLIERS à manches en toile cirée pour les raccommodeurs de cannes.

LE débit de ces articles depuis que je les ai offerts en vente a rapidement augmenté, les habitants trouvent qu'ils empêchent beaucoup de maladies causées d'ordinaire par l'humidité. J'ai reçu de nombre de planteurs qui se sont servis de mes articles de toile cirée sur leurs habitations, l'assurance que les maladies y avaient diminué considérablement depuis qu'ils s'en étaient servis. Un habitant qui possède un grand nombre d'esclaves, m'a écrit "qu'au lieu d'avoir comme autrefois son hôpital rempli de monde, c'est à peine si, maintenant, il s'y trouve de temps à autre un seul malade." [illegible] plus de dix fois la valeur des vêtements en toile cirée qu'il fournit à ses travailleurs.

AUSSI: L'ancien genre de MONKEY JACKETS, PANTALONS et CHAPEAUX EN TOILE CIREE.

Vêtemens pour Habitations. Monkey Jackets en Kersey pour hommes et enfans. Pantalons en Kersey do do do. Chemises flanelle rouge, grises et bleues do do. Chemises [illegible] do do do. Capots en couleur pour hommes. Chaussettes de laine tricotées du Kentucky. Bonnets de laine écossais. Jerseys en Kersey pour femmes. Robes do do do. Robes en forte cotonnade et en indienne. Chemises de coton écru pour femmes. Couvertes en laine, grises et blanches. Chapeaux de laine, chapeaux cirés, &c. Le tout à vendre à des prix très modérés par N. C. FOLGER. Nos 17 et 19, rue de la Vieille Levée, coin de la rue de la Douane. 5sept—30

Avis aux planteurs et aux négociants. LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux planteurs et marchands commissionnaires, qu'il est maintenant prêt à livrer, pour la saison, du Bisulfite de Chaux d'une force effective, frais et réellement libre des impuretés qui pourraient le rendre [illegible] lorsqu'on l'emploierait avec l'hydromètre. Il rappelle aux planteurs qu'il était, l'année dernière, le seul qui manufacturât réellement cet article et que l'expérience qu'il a acquise est le plus sûr garant de la bonne qualité de ce qu'il vendra. [illegible] H. BONNABEL, Propriétaire du New Orléans [illegible] Chemical Works, Bureau au coin des rues [illegible] et Tchoupitoulas, [illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE. Reçu de France par la voie du Nord: La Femme jugée par les grands écrivains. Kauffmann—Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie. Clavel—Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie. Des Etangs—Œuvres maçonniques. L'Arche sainte ou le Guide du Franc-Maçon. [illegible]—Histoire intime de la [illegible]. [illegible] A. FAYA & Co, 25, rue de Chartres.

[illegible] par le navire Washington [illegible] DE GOER & RIFFLARD, 26, rue de la Douane.

[illegible] par le navire Indiana, [illegible] GOULD & Co. [illegible]

EAU DE VIE—[illegible], United Proprietors, [illegible] & Augustin, &c. GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes marque de la Cloche. FROMAGES—50 boîtes de l'Ouest. VIN ROUGE—100 barriques de Catalogne. [illegible] caisses vin de Bordeaux. BEURRE—100 firkins de St Louis. CHANDELLES—1,000 caisses Star des marques Procter & Gamble, M. Werk et autres. CIDRE & BIERE—100 caisses bouteilles et demi bouteilles. WHISKEY—400 barils rectifié, 100 do vieux Monongahela & Bourbon, à vendre par J. J. ADAMS & Co, Groceries, 23, Vieille-Levée. 30je

BALANCES à plateforme, pesant 1200 à 1500 livres, balances pour comptoirs, pesant 25 à 150 livres, à vendre par A. CARRERE, 6 ja 116, Vieille Levée

Chocolat! Chocolat! G. LAVIE, 5, rue St Charles, entre Canal et Commune. POUR répondre à la demande d'un grand nombre de familles, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment d'excellent Chocolat à la crème qu'il vendra par livres à des prix très raisonnables. 14avril

GUANO. *Réduction considérable dans les prix.* LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public que, par suite d'ordres transmis par le gouvernement péruvien à son agent de Baltimore, ils sont autorisés à réduire le prix du Guano de cinq piastres par tonneau. 7 sep—6f CASTELLO & BARISPE.

GUANO DU PEROU. A PARTIR de ce jour, l'on [illegible] constamment en magasin [illegible] du GUANO du Pérou, importé par [illegible] et on vendra depuis un [illegible] à des prix [illegible]. F. A GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville

A VENDRE—1,500 caisses [illegible] de St-Louis, première qualité, [illegible] et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville. [illegible]

POIS DE LA CAROLINE pour semence—100 [illegible] frais, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES, 31 mai No 11, Front Levée, près Bienville.

VITRES POUR FENETRES—400 caisses vitres françaises et américaines, de dimensions assorties, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 11 sept No 26, Vieille Levée

Aux Marchands et Planteurs. Les soussignés ont en magasin, et reçoivent constamment de Wheeling, un assortiment de [illegible] avec brancards et essieux en fer, qu'ils offrent aux prix de manufacture, et garantissent être de bonne qualité, sinon supérieures [illegible]. Ils prennent aussi des ordres pour tout genre de charronnage et les délivreront sur les habitations le long du fleuve, aux [illegible] prix. Ils reçoivent du Nord, et d'Europe, un grand assortiment de quincaillerie, qui, avec ce qu'ils avaient, [illegible] complète leur assortiment, qu'ils offrent aux conditions les plus avantageuses. DEBLANC & FAUCHEUX, No 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Conti.

SARDINES à l'huile—Reçu par le navire Daniel de Bordeaux: 3000½ boîtes sardines à l'huile, 3000 do do do. A vendre par DUNTZE & IKEN, 19sep Enc. Royale et Conti

CERISES à l'eau de vie—40 caisses de cerises à l'eau de vie [illegible], en débarquement du navire Daniel, de Bordeaux. A vendre par DUNTZE & IKEN, 19sep enc. Royale et Conti

[illegible] caisses [illegible] fraises nouvelles, [illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

[illegible] Campagne seulement. [illegible] au No 56, rue [illegible] A. B. DEERY, [illegible]

Demande pour la ville. UNE dame [illegible] âgée de vingt ans, [illegible]

[illegible] à vendre par [illegible] Vieille Levée.